

Revue d'histoire de l'Amérique française

MAHEUX, Mgr Arthur, m.s.r.c., P.-J.-O. Chauveau, promoteur des sciences. Mémoires de la Société royale du Canada, Quatrième série, Tome I. Société royale du Canada, Ottawa, 1963.

Lionel Groulx, ptre

Volume 18, numéro 3, décembre 1964

URI : id.erudit.org/iderudit/302406ar
<https://doi.org/10.7202/302406ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN 0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Groulx, L. (1964). MAHEUX, Mgr Arthur, m.s.r.c., P.-J.-O. Chauveau, promoteur des sciences. Mémoires de la Société royale du Canada, Quatrième série, Tome I. Société royale du Canada, Ottawa, 1963.. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 18(3), 458–460. <https://doi.org/10.7202/302406ar>

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1964

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

MAHEUX, Mgr Arthur, m.s.r.c., *P.-J.-O. Chauveau, promoteur des sciences*. Mémoires de la Société royale du Canada, Quatrième série, Tome I, 1963. Société royale du Canada, Ottawa, 1963.

L'enseignement des sciences, à l'heure d'aujourd'hui, pourrait faire croire à des périodes noires dans le passé. A vrai dire ni l'enseignement des collèges ni celui de l'Université Laval n'ont négligé cette part importante des connaissances humaines. Dès 1791, au Séminaire de Québec, les préoccupations scientifiques inspirent la recherche; l'on s'y livre à l'étude des mathématiques, de l'astronomie, des sciences naturelles: physique, géographie, minéralogie, agriculture, botanique. Une autre génération va venir: celle qui suit la fondation de l'Université Laval. Le mouvement scientifique continue. Une nouvelle équipe de professeurs assume la relève. L'un d'eux a même longuement étudié à Paris les mathématiques, la physique, l'astronomie, la chimie. Enseignement encore trop spéculatif? Il semble bien. A ces enseignants, surtout les ecclésiastiques, font défaut les sciences économiques qui leur feraient appliquer leurs leçons aux réalités canadiennes. Pourtant, à trois d'entre eux, professeurs laïcs, l'aspect pratique des sciences n'échappe point. On souhaiterait révolutionner l'agriculture par la chimie; on

reconnaît l'utilité de la même science dans l'industrie; on songe à l'exploitation des mines. L'un de ces professeurs, François Langelier, avec l'aide du Séminaire, se jette, à Paris, dans l'étude de l'économie. Les institutions protestantes, McGill et autres maisons d'enseignement, en relations plus faciles et plus constantes avec l'Angleterre et les Etats-Unis, se livrent davantage aux préoccupations scientifiques orientées vers l'économique. Sous l'Union, ces institutions émergent généreusement au "Fonds d'éducation supérieure", constitué, pour une part, par les revenus des biens des Jésuites.

Pourquoi, un peu plus tard, lorsque P.-J.-O. Chauveau, alors ministre de l'Instruction publique dans le Québec, offre à l'Université Laval de lui venir en aide dans l'enseignement des sciences, pourquoi cette offre reçoit-elle tiède accueil? Il faut bien noter, au premier abord, la modicité de l'offre de Chauveau. L'Etat québécois n'est pas riche, ses budgets s'en ressentent. Chauveau accorderait tout au plus à Laval, une allocation annuelle de \$1,250., plus les fonds accumulés des années antérieures à 1870: soit \$2,157. A l'Université, l'on ne se cache point les immenses besoins de la province. L'un de ses Mémoires, inspiré, pour une part, par Hubert Larue, relève ces insuffisances: agriculture arriérée, industrie *en grand* presque ignorée, petite industrie dans l'enfance. L'Université ne se refuse pas, au surplus, à l'aide de l'étranger. "Tout serait à créer." Nécessité par conséquent d'importer des Etats-Unis et d'ailleurs méthodes et appareils. Comment donc expliquer les hésitations de Laval à se mettre en branle? On fait montre, il faut bien en convenir, d'une réelle timidité devant l'avenir de la province. L'on ne sait rien ou trop peu de sa géographie économique; l'on n'ignore pas non plus les faibles ressources de l'Etat, son impuissance à subventionner de coûteuses institutions et l'on redoute "son intention de (vouloir) tout faire à la fois". "Pour faire face à tant de besoins", lit-on dans un Mémoire de la Faculté des Arts, daté de janvier 1871, "il faudrait des sommes énormes..." L'expérience montre que l'on ne doit dépasser son époque que juste ce qu'il faut pour exciter la marche en avant d'une manière réalisable, et ne pas produire de découragement par l'abandon forcé et ruineux de grands projets qui tombent faute de moyens suffisamment en rapport avec les ressources. "Cette méfiance, non dénuée de toute sagesse, s'accompagnait d'une autre inquiétude: où trouver les élèves qui se destineraient exclusivement à cette discipline spéciale? L'on ne voyait point qu'il s'en pût présenter. L'on ne pourrait compter que sur les élèves des dernières années du Séminaire, des élèves de la 1ère

ou 2e année de médecine, des élèves de la 7e année de l'Ecole normale. Et l'on se posait cette autre question: Ces élèves, à supposer qu'ils suivent les cours, "à quel usage emploieront-ils leur savoir?" Et le Mémoire de 1871 ajoutait cette dernière observation aussi révélatrice qu'opportune: "Avant d'avoir des chef d'usine, il faut avoir . . . des usines."

Une autre crainte mettait sur ses gardes l'Université. L'on vivait sous le régime d'un ministère de l'Instruction publique. Laval redoutait l'intrusion de l'Etat dans son enseignement. Les recteurs ne se refusent point à rendre compte au gouvernement des sommes qu'il aurait allouées; ces sommes, toutefois, seuls les professeurs de l'Université en pourraient décider, sans être obligatoirement tenus à en justifier l'emploi. Il allait de soi qu'en outre la nomination ou le renvoi des professeurs resteraient à la discrétion de l'Université. McGill tenait à la même liberté, mais se montrait moins rigide.

Mgr Maheux a écrit, dans ce Mémoire de la Société royale du Canada, une page trop ignorée de notre enseignement universitaire. Il faut l'en remercier.

LIONEL GROULX, ptre